

## Un plaidoyer pour la justice et la paix

La délégation des *Dominicans for Justice and Peace* [Dominicains pour la justice et la paix] auprès de l'ONU recherche des solutions pacifiques aux conflits, en s'attaquant aux causes profondes des défis contemporains, en travaillant pour changer les structures qui perpétuent l'injustice et portent atteinte à la dignité des enfants de Dieu, et en rendant justice aux personnes dont les droits ont été violés.

PAR MYRIAM BETTENS | PHOTO : UNOP

*Dominicans for Justice and Peace* (Ordre des Prêcheurs) a été créé en 1998 par la Commission Internationale Dominicaine pour Justice et Paix et approuvée par le Conseil Général de l'Ordre en tant que Délégation Permanente de l'Ordre auprès des Nations unies (ONU). Cette délégation, basée à Genève, a obtenu un statut consultatif auprès du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) en 2002.

La délégation se consacre en premier lieu à la promotion de la justice et de la paix dans le monde. Elle est présente dans plus de cent-vingt pays où les Dominicains s'impliquent dans de nombreux domaines liés à la justice et à la paix, tels que l'accaparement des terres, la pollution par les entreprises, les droits des indigènes, les enfants des rues, les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, la corruption, la prostitution, le trafic d'êtres humains, l'autonomisation des femmes, la démilitarisation, les questions environnementales et le développement durable. Les questions qui occupent les populations sont bien souvent en opposition avec les intérêts des gouvernements en place et ne peuvent être traitées efficacement que sur la scène internationale. La délégation est donc chargée de mettre en relation les partenaires locaux avec les décideurs sur la scène mondiale tout en défendant les intérêts des populations locales. La délégation joue un rôle unique aux Nations unies en veillant à ce que ces luttes locales restent au premier plan du discours mondial.

Grâce à son bureau de Genève et à ses représentations à Vienne et à Nairobi, *Dominicans for Justice and Peace* occupe un rôle actif au sein de divers organes



L'équipe responsable du bureau genevois de *Dominicans for Justice and Peace* (UNOP).

des Nations Unies. La délégation a choisi de situer son bureau principal à Genève, cette ville étant à bien des égards encore l'épicentre des droits de l'homme et des affaires humanitaires dans le monde. Avec un bureau situé à deux pas de plusieurs bureaux de l'ONU, tels que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et le Haut-Commissariat aux réfugiés, la délégation est au cœur des débats et des négociations internationales sur les grandes questions contemporaines. L'antenne de Vienne travaille principalement avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), et plus particulièrement avec la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale (CCPCJ). La délégation se concentre sur un certain nombre de questions transversales telles que la traite des êtres humains, la réforme des prisons, la criminalité forestière et l'éducation à la justice. Quant au bureau de Nairobi, spécialisé dans les questions environnementales, il a obtenu le statut d'observateur à l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (AUE) du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), ce qui lui permet d'avoir une présence active dans les différentes sessions de l'AUE et de ses organes subsidiaires.

### Le religieux qui parlait à l'oreille de l'ONU

Cette nouvelle série tentera de présenter quelques *faith-based organisations* (FBO) – organisations confessionnelles – actives à l'ONU. En effet, sur les quelque 4000 entités regroupées dans le Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), l'ONU reconnaît formellement près de 400 de ces FBO qui ont approuvé ses valeurs fondamentales. De nombreux acteurs non étatiques, relevant du domaine de la justice et des droits humains, ont acquis une influence notoire à l'ONU pour les politiques de développement, que ce soit sur les sites new-yorkais ou genevois. Les FBO deviennent dès lors des interlocuteurs spécialisés, écoutés et actifs sur le terrain de la prévention ou de l'action humanitaire. De plus, compte tenu de leur expertise dans le domaine religieux, ils sont également écoutés par les gouvernements hautement préoccupés par la menace terroriste. En outre, l'Organisation de la Conférence Islamique et le Conseil Œcuménique des Eglises ont le statut d'observateur permanent à l'assemblée générale des Nations Unies. Le Vatican, quant à lui, a un statut à part d'Etat non membre.